Lepigeon / il y a huit années

Statut

La législation belge actuelle exige des clubs de tenir un registre de présence sous format papier. Toutefois, le service fédéral de justice reconnaît au système ShootLog d'être substitué au registre papier dans le cadre d'une période d'essai et dans l'attente d'un arrêté royal permettant la mise en oeuvre de registres électroniques.

---

drenaers / il y a six années

Re: Statut

Bonne nouvelle, l'AR officialisant l'informatisation des registres vient d'être publié :

[www.ejustice.just.fgov.be]

Lepigeon / il y a six années

Re: Statut

Très bonne nouvelle!

Lepigeon / il y a six années

Re: Statut

Combien de clubs utilisent actuellement le système?

---

drenaers / il y a six années

Re: Statut

En Belgique, 12 clubs de la région francophone. Et nous avons une liste d'attente de +/- 20 clubs supplémentaires qui attendaient le changement de loi.

De plus, nous constatons de l'interêt en Hollande et en France depuis quelques mois.